

ACCIDENT

25 juillet 2008 - avion immatriculé F-GJZQ

Evénement :	maintien du second régime après le décollage, interruption de la montée, atterrissage, sortie latérale de piste en instruction.
Causes identifiées :	<input type="checkbox"/> amplitude excessive de l'action sur la commande de profondeur lors la rotation, <input type="checkbox"/> sensibilisation et supervision insuffisantes de l'élève par l'instructeur.

Conséquences et dommages : train d'atterrissage avant et gauche rompus, aile gauche et fuselage avant endommagés.

Aéronef : avion Robin DR 400 -160.

Date et heure : vendredi 25 juillet 2008 à 17 h 30.

Exploitant : club.

Lieu : AD Le Plessis-Belleville (60), piste revêtue 25, 700 m x 20 m, TODA : 700 m.

Nature du vol : instruction.

Personnes à bord : pilote + élève + 2.

Titres et expérience : instructeur, 49 ans, FI (A) de 1998, ATPL (A) de 2005, 4 098 heures de vol dont 440 sur type, 145 dans les trois mois précédents dont 15 h 10 sur type, 34 h dans les trente jours précédents dont 5 h 30 sur type.

pilote stagiaire, 28 ans, 15 h 35 de vol en double commande, toutes sur type.

Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident : vent calme, CAVOK, température 26 °C, QNH 1025 hPa.

CIRCONSTANCES

L'instructeur explique que l'élève est aux commandes lors du décollage de la piste 25 pour un vol à destination de Coulommiers (77). Pendant le roulement, l'élève annonce que les paramètres du moteur sont normaux. Il effectue la rotation à la vitesse de 105 km/h*.

* vitesse préconisée par le manuel de vol.

Immédiatement après le décollage, l'avertisseur de décrochage retentit. L'instructeur reprend les commandes en l'annonçant à l'élève et diminue l'assiette de l'avion afin de reprendre de la vitesse. Il constate que celle-ci n'augmente pas et que l'avertisseur de décrochage continue de retentir, il décide d'atterrir sur la piste et diminue complètement la puissance du moteur. Après le touché des roues, l'avion sort latéralement de piste à gauche puis roule dans un champ de blé. Le train avant et le train gauche se rompent. L'avion glisse sur plusieurs dizaines de mètres et s'immobilise.

L'examen de l'épave montre que les volets étaient en position décollage (premier cran).

L'instructeur indique que lors de la préparation du vol, il a réalisé le devis de masse et de centrage en présence de l'élève. La masse de l'avion était dans les limites de masse et le centrage arrière. Etant donné que l'élève n'avait jamais piloté en présence de passagers, l'instructeur l'a informé que l'avion n'aurait pas les réactions habituelles. Il ajoute qu'il n'a pas précisé à l'élève que l'amplitude de l'action sur la commande de profondeur allait être moindre pour obtenir un même effet que lors d'un vol avec deux personnes à bord.